

# Etat des membres

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **1 (1917-1918)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cette décision du Conseil fédéral mit le comité dans un grand embarras, attendu que M. Junod n'était entré en fonctions que depuis quelques semaines, et que toute l'organisation de l'Office du tourisme était encore à ses débuts. Craignant de voir interrompu le développement de l'œuvre à peine commencée, le comité eut peine à déférer au vœu du Conseil fédéral.

Mais M. le président Calonder ayant déclaré attendre du comité qu'il fit passer les intérêts supérieurs de la Confédération devant ceux de l'Office du tourisme et que, dans ces temps extraordinaires il fit un sacrifice extraordinaire, le comité dut se résoudre — non sans opposition — à accorder à M. Junod un congé d'une année.

Pour le remplacement du directeur, comme à cette époque aucun chef de division et par conséquent aucun vice-directeur n'était nommé, on ne pouvait envisager que deux solutions:

Remplacement  
du directeur

1. Engager une personnalité qualifiée et de confiance, pour exercer les fonctions de directeur durant l'absence de M. Junod, ou bien

2. Charger un membre du comité de prendre en mains la direction.

Le bureau du comité n'a pas réussi, malgré tous ses efforts, à trouver une personnalité qualifiée pouvant assumer par intérim les fonctions de directeur. Les affaires de la direction ont donc été confiées au président du comité, dans l'idée qu'il serait secondé dans ce travail par le vice-président et que M. Junod serait tenu au courant des affaires importantes par une correspondance régulière avec son remplaçant temporaire.

## E. Etat des membres.

Etat des  
membres

Au 15 juin 1918 . . . . .	220 membres
Entrées . . . . .	2 »
Etat au 31 décembre 1918	222 membres

---

Le président du comité de direction:

**Dr. F. Holzach.**